

Agenda page 5

Cocktail de bienvenue des nouveaux arrivants

*Vous avez
emménagé récemment
dans la commune ?
Inscrivez-vous auprès
du service culturel pour
participer au cocktail
de bienvenue !
(cf. page 5)*



Vendredi 24 novembre à 19h en mairie

Octobre 2023 #75 www.saint-nom-la-breteche.fr



6

Opération « une naissance,
un arbre »



7

Démarrage des travaux de la
Résidence Services Séniors



8

Point sur le rassemblement
des gens du voyage



14

Rentrée : un bon début
d'année scolaire



NOUVEAUTÉ

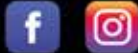
Prise de rendez-vous sur label-vue.fr



Place de l'Europe St-Nom-la-Bretèche

01 34 62 18 75

Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h



Installation
Entretien

01 34 62 60 11

3, av. Albert de Gondy - 78590 NOISY-LE-ROI

chantiers-michel.chauffagiste-viessmann.fr

Chaudière
Pompe à chaleur
Adoucisseur



Spécialiste pompes à chaleur et chaudières

VIESSMANN De Dietrich FRISQUET



Matthieu Fruchard e.i.
Immobilier
Saint-Nom la Bretèche



Des SOLUTIONS
pour réaliser
votre projet
immobilier

Des SERVICES
pour révéler le
potentiel de
votre maison



Transactions
immobilières

Consultez
les avis
clients

Conseiller immobilier
RSAC VERSAILLES
877 570 895

07 66 55 64 02

www.immobilier78.com



Agent Keller Williams domicilié depuis 15 ans à Saint-Nom-la-Bretèche

Accueil agence locale : 18 rue Saint-Vincent 78100 Saint-Germain-en-Laye



Editorial

Chers Nonnais-Bretêchois,

Depuis la rentrée de nombreux événements sont venus ponctuer la vie locale : la Journée des Associations a bénéficié d'une belle fréquentation. Des visiteurs extérieurs m'ont exprimé leur agréable étonnement devant le nombre, la diversité et la qualité des activités proposées. Vous pouvez d'ailleurs encore vous y inscrire !

Ont suivi une opération de nettoyage citoyenne des rues du village organisée par un habitant de la commune que nous remercions, la brocante et la fête des plantes, événements familiaux et conviviaux toujours appréciés.

Événement inattendu, l'installation sur la commune de CFI (Citoyens Français Itinérants), plus couramment dénommés Gens du voyage a mobilisé beaucoup d'énergie. En coopération avec les communes voisines et l'autorité préfectorale, avec la participation renforcée des forces de gendarmerie, et en lien régulier avec le chef de la communauté et l'exploitant agricole accueillant, nous avons géré la situation du mieux possible afin de maintenir le calme.

Durant l'été, les nombreux travaux prévus ont bien été engagés : centre multi-accueil (crèche), rond-point Est, courts de tennis couverts (en coordination technique et financière avec le club). D'autres ont été achevés tels celui du

réaménagement des anciens locaux de la Poste qui accueillent désormais la police municipale et les nouveaux cabinets médicaux, ou celui de la ludothèque qui a réintégré des locaux intégralement refaits.

En matière de santé, nous sommes heureux que plusieurs professionnels de santé aient choisi notre commune pour s'installer. Nous leur adressons tous nos remerciements ainsi qu'à l'Agence Régionale de Santé et à la Région qui ont soutenu financièrement notre projet de création de trois cabinets médicaux.

Concernant les chantiers à venir, nous avons reçu des confirmations de subventions allouées par la Région et le Département pour permettre le passage en Led du reste de notre éclairage public.

Le projet de réaménagement de l'espace JKM va franchir un nouveau cap avec le choix imminent du maître d'œuvre : les cinq cabinets d'architectes pré-sélectionnés avant l'été ont chacun déposé un dossier qui sera analysé courant octobre.

Pour les travaux de l'église, le maître d'œuvre a déjà été choisi et a débuté sa mission. Pour aider à la couverture financière de ces travaux de préservation patrimoniale qui seront étalés sur plusieurs années nous ferons appel aux

soutiens des financeurs culturels mais aussi au mécénat et au financement participatif.

Hors de notre territoire, les travaux de la route des Muses menant à la gare, pilotés par la communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine, seront probablement retardés.

Côté financier, les avis d'imposition de taxe foncière sont arrivés il y a plusieurs semaines et vous avez pu constater dans la colonne communale que le montant appelé est à l'Euro près identique à celui de l'an passé conformément à l'engagement pris.

Dans la perspective des prochains Jeux olympiques (du 26 juillet au 11 août 2024), il est confirmé que le 3 août notre commune verra le passage de l'épreuve de cyclisme sur route (hommes). Pour faire vivre le village au rythme de ce grand événement un comité consultatif se focalisera sur le thème du sport le 11 octobre.

Au lendemain d'une rentrée animée, l'équipe municipale et les agents municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter un très bel automne.

Chaleureusement

Gilles Studnia

Maire de Saint-Nom-la-Bretèche

Au sommaire

4 INFOS PRATIQUES

Horaires mairie et agence postale
Urbanisme
Permanences juridiques gratuites
Permanences France rénov'
Recensement des jeunes citoyens

5 ACTUALITÉ DU VILLAGE

A vos agendas
Coupe de golf de la mairie
Une naissance, un arbre
Don du sang
Résidence services seniors
Rassemblement des gens du voyage
Préservation du patrimoine

10 DOSSIER

Le point sur tous les travaux

12 GÉNÉRATIONS

A l'espace Jeunes
Aide aux loisirs du CCAS et Pass'sport
Du côté de la bibliothèque
Des ateliers pour les seniors
État-civil / médailles du travail
Du côté des écoles
Calendrier des vacances scolaires

15 VIE ÉCONOMIQUE

Carla Sánchez, artiste multidisciplinaire

15 TERRITOIRE

Vente de composteurs par la CCGM

16 CADRE DE VIE

Arrosage des espaces verts
Aménagement du rond-point Est
Encombrants, gravats, écobus

17 RETOUR EN IMAGES

Événements de septembre

18 LIBRE EXPRESSION

Infos pratiques

Horaires mairie

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
 - Mercredi : 9h30-12h
 - Samedi : permanence accueil, état-civil et police municipale le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 12h
- L'agence postale communale est ouverte aux mêmes horaires, plus tous les samedis de 9h30 à 12h.

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu en mairie le **mardi 14 novembre 2023** à 19h30. L'ordre du jour sera diffusé sur le site web de la ville quelques jours avant. Cette séance sera ouverte au public et retransmise en direct sur la page Facebook de la Mairie. Retrouvez l'intégralité des délibérations et le procès verbal des séances précédentes sur le site www.saint-nom-la-breteche.fr.

France rénov'

Service d'accompagnement à la rénovation énergétique pour les particuliers.

Victimes de leur succès, les permanences proposées gratuitement par l'association **Energies Solidaires** en partenariat avec la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM), sont complètes jusqu'à la fin de l'année. En attendant de nouveaux créneaux au siège de la CCGM à Feucherolles, vous pouvez contacter l'association au 01 39 70 23 06.

Urbanisme

AVIS : Du jeudi 12 octobre au lundi 13 novembre inclus, il sera mis à disposition du public en mairie le dossier de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) aux jours et heures habituels d'ouverture.

Parmi les modifications soumises : modalités pose des panneaux photovoltaïques, perméabilité accrue des terrains, arbres remarquables... Le public pourra faire ses observations sur un registre disponible sur place ou par mail à l'adresse suivante : urbanisme@mairiesnlb.fr

Ce dossier sera également consultable sur le site internet de la ville.

Le service urbanisme de la mairie vous reçoit sans rendez-vous **le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi** aux heures habituelles d'ouverture de la mairie. Mélody Perret-Gentil vous renseigne sur vos démarches et la réglementation en vigueur. Tél. 01 30 80 07 04.

Tous les dossiers peuvent être déposés à l'accueil de la mairie. Pour tout renseignement, le pôle urbanisme intercommunal situé à Feucherolles qui instruit les demandes depuis 2013, est à votre disposition au 01 30 55 12 69.

Permanences juridiques gratuites

Maître Sophie Legond, avocate à la Cour de Versailles, assure une permanence juridique en mairie de Saint-Nom-la-Bretèche, un samedi par mois de 9h30 à 12h, **uniquement sur rendez-vous** au : 01 39 50 71 59 / cabinet@avocats-legond.com.

Recensement des jeunes citoyens



Les jeunes gens de nationalité française, filles et garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur date anniversaire. Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport, livret de famille. Possibilité de faire la démarche en ligne sur www.service-public.fr

Le jeune reçoit une attestation de recensement et sera par la suite convoqué à la journée de défense et de citoyenneté (JDC). Ces démarches sont nécessaires notamment pour participer aux concours et examens d'Etat, passer son permis de conduire, s'inscrire sur les listes électorales...

Contact en mairie : 01 30 80 07 00



Magazine municipal Grand Angle n° 75 - Octobre 2023

Mairie : 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Bretèche. Tél. : 01 30 80 07 00.

Directeur de la publication : Gilles Studnia, Maire. **Directrice de la rédaction** : Karine Dubois.

Responsable service communication : Pascal Bouchain, communication@mairiesnlb.fr

Tél. 01 30 80 07 13 / **Régie publicitaire** : LVC Communication : 06 11 59 05 32

Mise en page par nos soins. **Impression** : Mégatop (Naintré) 2 500 exemplaires.

Photos : Freepik et tout droit réservé. **Dépôt légal** : Octobre 2023 / ISSN 1268-4678.



10-31-1523



Rejoignez-nous sur
facebook.com

/mairiesaintnomlabreteche



Inscrivez-vous
à notre Newsletter web

www.saint-nom-la-breteche.fr

à vos agendas !

SPECTACLES

CONFÉRENCE MUSICALE

Dimanche 8 octobre

Ce que l'imagerie cérébrale montre du cerveau du musicien par Denis Le Bihan. Présentée par le **Conservatoire de Musique** à l'Espace JKM à 17h avec Sung-Eun Kim-Vieille au piano. Entrée libre.



COEUR DE CHANTEUR

Samedi 14 octobre

Finale du concours spécial chanson française et concert de Jean-Michel Brac à l'Espace JKM à 20h. Entrée : 10 € au profit des enfants du Népal. Réservation : 06 22 30 59 99. Petite restauration dès 19h.



+ d'infos ?

(*) Service des Affaires Culturelles et Associatives : (SACA) Tél. 01 30 56 66 27
resa.culture@mairiesnlb.fr

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Mercredi 25 octobre

« **Trompette, violoncelle et sorcière** » à l'Espace JKM à 15h. Entrée : 6 €, réservations par mail auprès du SACA*



FILM D'ANIMATION

Vendredi 27 octobre

Projection d'un film pour jeune public à l'Espace JKM, à 14h30 (choix du film en cours) Entrée gratuite.

ANIMATIONS

RETRANSMISSION EN DIRECT DE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY

Samedi 28 octobre

Venez vivre la finale dans une ambiance festive, en famille ou entre amis à 21h à l'Espace JKM. Entrée gratuite, nombre de places limitées.



MARCHÉ DE NOËL

Samedi 9 décembre

Produits locaux, cadeaux, artisanat, gastronomie... à l'Espace JKM, de 10h à 17h.



ANIMATIONS DE NOËL

Vendredi 22 décembre

Nouvelle formule proposée par le SACA*, à la sortie de l'école, place de l'Europe, au centre du village.

EXPOSITION

EXPO REG'ART 78

du 6 au 9 octobre

L'association **Reg'art 78** organise une exposition individuelle qui présentera les oeuvres de **Carla Sánchez**, à la maison des Associations, 9 route de Saint-Germain. Entrée libre : vendredi de 14h à 18h, samedi, dimanche et lundi de 10h à 18h.



CEREMONIE

COCKTAIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Vendredi 24 novembre

Vous êtes arrivés récemment dans notre village ? Venez faire connaissance avec vos élus, les agents municipaux et les responsables d'associations, en mairie, à partir de 19h. Inscription auprès du SACA* jusqu'au 10/11/2023.



SOUVENIR

COMMÉMORATION ARMISTICE 1918

Samedi 11 novembre

Au monument aux Morts

HOMMAGE AUX « MORTS POUR LA FRANCE » EN ALGÉRIE, MAROC, TUNISIE

Mardi 5 décembre

au monument aux Morts. (horaires à déterminer)

HORS NOS MURS

LES 30 GLORIEUSES

18, 19, 25 & 26 novembre

Spectacle musicale présenté au complexe des 2 Scènes à Maule par la Communauté de Communes Gally-Mauldre et ZC animation. Les samedis à 20h30 et dimanches à 15h30. Entrée 14 € (-18 ans : 8 €). Réservations au 06 32 28 82 39

Coupe de golf de la mairie

Le trophée Patrice Galitzine sous le soleil



Le prestigieux golf de Saint-Nom-la-Bretèche accueillait la 35^e coupe de la mairie le vendredi 15 septembre après-midi.

Une soixantaine de Nonnais-Bretêchois répartis en 15 équipes y ont participé cette année. Avec un score brut de 46, l'équipe gagnante était composée de Nicolas ROBLIN, Lucas VESINE, Rémi VILLAIN et Michel RENARD.



Suzie MULOT
Jérôme MARIS



A l'issue de la remise des prix, le directeur de l'agence **Saint-Nom-la-Bretèche Voyages** et ses partenaires ont procédé à un tirage au sort pour désigner les gagnants de deux séjours. Suzie MULOT a ainsi gagné un hébergement en glamping de luxe dans le désert marocain et Jérôme MARIS un séjour sur l'île de Mahé aux Seychelles pour deux personnes en demi-pension.

DON DU SANG



Un grand merci !

L'Etablissement Français du Sang (EFS) a organisé en partenariat avec la mairie deux collectes à l'Espace JKM, les 16 juin et 22 septembre derniers.

Au total, 94 donneurs dont 6 nouveaux y ont participé. Nous les en remercions chaleureusement.

Prochaine collecte le vendredi 9 février 2024. Inscription en ligne : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Une naissance, un arbre

Une belle façon de planter pour l'avenir...

Suite aux échanges d'idées dans le cadre du comité environnement, la commune a décidé de lancer l'opération « **Une naissance, un arbre** ».

Le principe est simple : sur une année, il sera planté un arbre pour la naissance de chaque enfant nonnais-bretêchois avec l'accord de ses parents. Une petite plaque en bois gravée indiquera le prénom de l'enfant à côté de l'arbre choisi.



En janvier prochain, aura lieu la première plantation en présence des familles, le long du chemin de Launay, pour tous les enfants nés en 2023.

Les familles concernées seront prochainement invitées par courrier à y participer.

Les essences d'arbres sélectionnées par le service des espaces verts de la mairie et des élus sont pour cette année : tilleuls, chênes sessiles, charmes, érables, sorbiers des oiseleurs, noisetiers, néfliers et aubépines.

Ces variétés sont considérées comme résistantes aux variations climatiques : elles sont capables de s'adapter au manque d'eau et de supporter les pics de chaleur.

+Infos : technique@mairiesnlb.fr / 01 30 80 07 05

Résidence services pour séniors

Les travaux démarrent pour une durée de deux ans

La société **Linkcity** a présenté un projet privé de résidence services pour séniors au Sud de notre commune, dans la zone dite du « Vivier ». Ce projet qui comprend la construction d'un ensemble de 102 logements avec services a fait l'objet d'une procédure sur l'environnement approuvée par la MRAe (*Mission Régionale d'Autorité environnementale*). Elle a aussi été soumise à une enquête publique fin 2018 et a obtenu un permis de construire en mars 2022.

La loi sur l'eau s'appliquant pour ce chantier situé en partie en zone humide, le promoteur a dû créer une zone humide compensatoire une fois et demie plus grande qui se trouve sur le territoire de Chavenay. La végétalisation de cette zone est prévue dès cet automne.

A Saint-Nom-la-Bretèche, côté Sud de la zone, le bassin créé artificiellement par le Département lors de la réalisation de la déviation de la D307 a été asséché.



© Agence Pierre et Cédric Vigneron

La zone humide « historique » située plus au Nord est quant à elle préservée et la faune protégée.

L'accès des camions au chantier s'effectue par le rond-point Sud de la D307, la route de Villepreux et la rue de la Plaine. Une base de vie composée de plusieurs bâtiments modulaires sera installée sur le terrain à l'entrée du chantier.

Les travaux de terrassement débuteront courant octobre. Des pieux de fondation des bâtiments se-

ront coulés en janvier 2024, et une grue d'environ 30 mètres sera installée sur site courant février.

Durant toute la durée du chantier, le promoteur et les entreprises chargées des travaux s'efforceront de réduire au maximum les nuisances pour le voisinage.

L'ouverture de la résidence services séniors, très attendue par de nombreux habitants de la commune, devrait intervenir en fin d'année 2025. Des réunions publiques d'informations seront animées par le promoteur d'ici là.



Rassemblement des gens du voyage

Le point sur la réglementation et les actions menées

Lundi 18 septembre, un groupe de gens du voyage, aussi appelés Citoyens Français Itinérants (CFI), s'est installé sur une parcelle agricole du Vallon de Chavenay située sur le territoire de Saint-Nom-la-Bretèche.

Celle-ci s'est faite de façon massive, avec des mouvements de départs et d'arrivées réguliers. En effet ce rassemblement était de nature religieuse, motivé par la participation à des offices évangéliques quotidiens.

Au total environ 600 caravanes étaient présentes soit une population estimée à 2 000 personnes. Ce type de rassemblement exceptionnel devrait normalement être accueilli sur des aires dites de « grand passage ».

Réglementation en vigueur

La loi impose dans chaque département l'élaboration conjointe d'un schéma d'accueil des gens du voyage (SDAHGV) par l'État et le Conseil départemental.

Ce plan a vocation à programmer pour une période de 6 ans, par secteur géographique :

- des équipements publics d'accueil (aires permanentes et aires de grand passage),
- des équipements à usage privé d'habitat (terrains familiaux locatifs)
- des actions à caractère social.

Dans les Yvelines, ce schéma d'accueil prévoit deux aires de grand passage : une au Nord vers Triel-sur-Seine, et une autre au Sud vers Rambouillet. A ce jour, aucune de ces deux aires n'a été aménagée.

Ce schéma d'accueil confie également aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (communautés de communes ou d'agglomération) la mission de créer, d'aménager et d'entretenir les différents types d'aires d'accueil.

Notre communauté de communes Gally Mauldre n'a pas fait le nécessaire sur ce sujet.

Les obligations légales n'étant respectées ni à l'échelle du département ni à celle de la communauté de communes,



les forces de l'ordre ne sont pas fondées à intervenir pour obtenir le départ d'un campement.

Si ce dernier se trouve sur un terrain privé, la seule manière de provoquer son départ est, pour le propriétaire, de faire constater l'infraction par huissier et de porter plainte. Il y a ensuite un délai de traitement de la plainte par la Justice d'environ 4 semaines.

Dans le cas présent, l'exploitant agricole de la parcelle a autorisé par écrit la communauté évangélique à s'y installer jusqu'au 1^{er} octobre. Des terres appartenant à un agriculteur voisin ont également été investies malgré son refus.

Actions des communes

Sur ce dossier, trois communes étaient concernées dont essentiellement Saint-Nom-la-Bretèche et Chavenay. Elles ont collaboré et échangé dès le début de l'installation afin de coordonner leurs actions et interventions :

- les maires se sont mis en contact avec le chef de la communauté évangélique et avec l'exploitant accueillant,
- maires et élus se sont tenus à la disposition des habitants les plus exposés pour écouter, informer et résoudre au mieux les problématiques rencontrées,
- commande a été passée auprès de la Sepur pour que des bennes à déchets soient mises en place et vidées régulièrement,

- les fournisseurs d'eau et d'électricité ont été contactés pour contrôler les raccordements illicites,

- une demande de soutien a été adressée à la Gendarmerie des Yvelines qui a mobilisé des effectifs en urgence pour opérer des rondes 24h/24 sur le secteur,

- la Police municipale de Saint-Nom-la-Bretèche et le garde-champêtre de Chavenay se sont rendus sur place quotidiennement.

Quid des déchets et des frais occasionnés ?

Pour rappel, donner accès à l'eau, à l'électricité et à l'instruction à une communauté qui s'installe fait partie des obligations légales des communes.

Concernant les consommations d'eau et électricité ainsi que les réparations, elles seront facturées à l'exploitant agricole accueillant.

Concernant la gestion des déchets ménagers, la mairie de Saint-Nom-la-Bretèche a fait établir un bon de commande au nom de l'exploitant agricole qu'il a accepté de signer. Il paiera donc la facture.

Pour le nettoyage global du site, il a été convenu avec le chef de la communauté qu'une vingtaine de caravanes resterait après le départ du campement afin de remettre les lieux dans le meilleur état possible, notamment en ramassant au mieux les déchets organiques.

Patrimoine

La tapisserie d'Audenarde

La grande tapisserie exposée en mairie depuis 15 ans fait actuellement l'objet d'une expertise minutieuse.

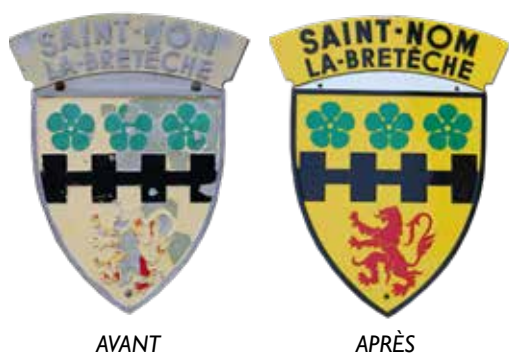
Déposée lors de la réfection complète de la salle du Conseil municipal l'an dernier, cette tapisserie fabriquée à Audenarde en Belgique au 17^e ou 18^e siècle a été donnée à la commune en 2008 par Claudine Lambert, une habitante du quartier du golf (en photo ci-dessous).

Elle représente une perspective de jardin à la française orné de deux fontaines. Un imposant château et un perroquet figurent sur la gauche de l'ouvrage et au premier plan un couple de paons. L'ensemble est bordé d'une guirlande de feuilles et de fleurs.

Cette tapisserie de laine et de soie doublée d'une toile de lin est en assez bon état et de grande valeur. Elle pourrait prochainement faire l'objet d'une rénovation subventionnée par le Conseil départemental des Yvelines. Pour cela, une expertise préalable de son état a été réalisée par deux restauratrices spécialisées en textiles courant septembre.



Restauration du blason du train Z



Histoire d'un symbole

Ce blason en fonte d'aluminium était fixé sur les grilles de l'ancien bureau de Poste, rue Michel Pérot, il y a encore quelques semaines. Déposé à l'occasion des travaux d'aménagement des trois cabinets médicaux et du bureau de la Police municipale, ce blason vient d'être entièrement restauré.

A l'origine, il figurait sur la locomotive Z 6471/72 qui a circulé durant plus de 40 ans, du 31 mai 1977 au 26 juillet 2018, entre la banlieue Ouest et la gare de Paris Saint-Lazare.

Sur 75 rames automotrices de ce type circulant en Ile-de-France, 10 seulement ont reçu

un nom de baptême et le blason métallique correspondant : Chaville, Garches, Courbevoie, La Celle-Saint-Cloud, La Garenne-Colombes, L'Étang-la-Ville, Louveciennes, Marly-le-Roi, Vaucresson et Saint-Nom-la-Bretèche. Celle dédiée à notre commune a été baptisée le 9 juin 1990. Le blason a été fabriqué par la fonderie Ortel dans le Val-de-Marne pour le compte de la SNCF qui a procédé à sa mise en peinture dans les locaux techniques de la gare de Lyon à Paris.

Reste maintenant à déterminer l'emplacement où il sera installé... à suivre !



Espace IKM

Un groupe de travail composé d'élus municipaux a, dans un premier temps, consulté la population au travers d'un questionnaire, et l'ensemble des associations locales afin d'identifier les besoins actuels non satisfaits auxquels cet établissement doit proposer des réponses.

Le cabinet *Pr'optim* a établi un programme technique et fonctionnel sur lequel s'appuiera l'équipe d'architectes qui gèrera le projet. Cette équipe sera sélectionnée sur différents critères dont sa sensibilité culturelle et la qualité de ses propositions en matière acoustique, thermique, scénique... 5 cabinets ont été présélectionnés (sur 28 postulants), et le choix du finaliste sera entériné au prochain conseil municipal. S'en suivront 8 mois d'étude et 18 mois de travaux.

Le budget prévisionnel pour la réalisation de ce projet s'élève à 4,15 M€.

Eglise

A la suite du diagnostic réalisé en 2018 par Pierre Bortolussi, architecte en chef des Monuments historiques, les études préalables aux travaux vont prochainement être lancées.

Cet édifice du XIII^e siècle, inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis 1977, a subi de nombreuses transformations et restaurations au fil du temps.

Aujourd'hui, l'église très fréquentée lors des offices religieux nécessite des travaux d'urgence : traitement de l'humidité, entretien des toitures, stabilisation du clocher, reprise des sols, révision de la charpente, restauration des décors peints et des vitraux...

Un appel aux dons, subventions et mécénats sera indispensable pour couvrir les frais dont l'estimation s'élève à 2,3 M€.

Le point sur les travaux

Des travaux au bénéfice de tous

Jeunesse, sport, santé, patrimoine, famille, animation... de nombreux travaux ont été lancés durant l'été, certains en phase d'étude, d'autres bien avancés ou même déjà terminés.

Voici un point sur les principaux chantiers menés par la commune.

Centre multi-accueil

Les travaux ont démarré fin août

L'extension et la restructuration de la crèche municipale « *Petit Prince* » vise à augmenter la capacité d'accueil de 55 à 79 berceaux à l'horizon du second semestre 2024 et à créer un espace « petite famille ».

Il s'agit d'un chantier complexe en site occupé par les enfants et le personnel, qui impose une organisation spécifique avec notamment le respect des horaires de la sieste et la réalisation des travaux les plus bruyants le samedi en leur absence.



Ces travaux sont conduits par l'agence Versailles *AnoArchitectes*, en coordination avec la mairie et *People and Baby*, gestionnaire de l'établissement. Ils ont reçu le soutien financier de la CAF des Yvelines.

◀ Aménagement de la future zone d'accueil

Tennis couverts

Réfection du revêtement des courts

La pratique du tennis est très prisée à Saint-Nom-la-Bretèche où deux courts couverts permettent de jouer toute l'année. Les courts intérieurs du pôle sportif Teddy Riner présentait des dégradations anormales qui ont fait l'objet d'une expertise de la Fédération Française de Tennis. En coopération avec le club utilisateur, la mairie a désigné l'entreprise *ProCourts* pour réaliser durant l'été le nouveau revêtement des courts selon un procédé multicouches en caoutchouc et résine. Le coût de 85 000 € a été financé pour moitié par l'*Association Sportive de Tennis* (AST).



Nouveaux cabinets médicaux

Les locaux rue Michel Pérot sont prêts !

Démarrés en mars 2023, les travaux d'aménagement des locaux de l'ancienne poste sont maintenant terminés.

Les trois nouveaux cabinets médicaux sont prêts à accueillir les professionnels de santé, sous réserve de l'installation de la fibre dans les meilleurs délais.



Le coût des travaux s'élève à 290 000 € HT, subventionné à hauteur de 72 % par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et la Région Ile-de-France. Cette aide conditionne un prix des loyers avantageux pour les locataires.

A ce jour, Isabelle Tuffigo, sage-femme, va occuper l'un des trois cabinets. Le docteur Elias, Nonnais-Bretêchois actuellement médecin généraliste à Carrières-sous-Poissy, s'installera dans un autre à partir de novembre. Le troisième cabinet vacant pour l'instant reste destiné à l'installation d'un nouveau médecin généraliste.

Le Docteur Tassin, jusqu'ici remplaçante du Docteur Lamblot parti à la retraite, a choisi de s'installer à la maison médicale des Platanes. Elle devrait pouvoir devenir « médecin traitant » à partir de fin octobre.

Police municipale

Un nouveau lieu pour accueillir le public

Jusqu'ici installée dans un bureau du rez-de-chaussée de la Mairie, la Police municipale va très bientôt prendre ses nouveaux quartiers dans une partie des locaux de l'ancienne Poste, tout juste rénovés. Elle disposera d'un vrai guichet pour accueillir le public. Par ailleurs, pour information, de nouvelles caméras infrarouges vont prochainement remplacer celles installées en périphérie de la commune. Pour cela, une subvention du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) a été obtenue.

Mairie

Des portes automatiques à l'entrée de la mairie



AVANT



APRÈS

Le sas d'entrée de la mairie vient d'être équipé de portes automatiques facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite. Plus étanches, elles contribuent aussi à l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment. Le hall d'accueil et l'escalier menant à la salle des mariages et du Conseil municipal feront ensuite l'objet d'un rafraîchissement.

Eclairage LED

Le programme de rénovation de l'éclairage public se poursuit. 542 points d'éclairage vont pouvoir être équipés en LED, à commencer dès octobre par ceux de l'avenue des Platanes et de la route de Saint-Germain. Pour cela, la commune a obtenu 115 000 € de subvention de la Région Ile-de-France, soit un tiers de la dépense globale qui s'élève à 350 000 € HT étalée sur plusieurs exercices. L'économie d'énergie réalisée s'élèvera à terme à environ 80 % de la consommation.

Ludothèque

Un an pile après son inauguration, la ludothèque a rouvert début octobre après d'importants travaux de rénovation et de mise aux normes d'accès PMR. Installée en septembre 2022 dans le local vacant situé rue Michel Pérot, sous la bibliothèque, la ludothèque a très vite rencontré son public avec plus de 100 familles inscrites en une année.

Durant tout l'été, les jeux et le mobilier de la ludothèque avaient été transférés en mairie afin de garder ouverte cette structure très appréciée des Nonnais-bretêchois. Pendant ce temps, le local a été entièrement remis à neuf : peinture, éclairage, revêtement des sols, rampe d'accès et sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Le coût de ces travaux, 73 000 € TTC, a été subventionné par la Caisse d'Allocation Familiale des Yvelines à hauteur de 80 %. La ludothèque s'est doté de nombreux nouveaux jeux qui vous attendent pour de belles parties en famille ou entre amis.

Adhésion familles :

- 20 € (habitants de la CCGM)
- 25 € (hors CCGM)

Horaires :

- Samedi de 10h à 19h (hors vacances scolaires et ponts)
- Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 19h30 (y compris vacances scol.).

Aide aux loisirs

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) finance à hauteur de 60 € les familles dont le quotient familial (QF) est inférieur ou égal à 1 400 € pour chaque enfant de 6 à 14 ans désireux de s'inscrire à une association de loisirs.

L'association doit se situer à Saint-Nom-la-Bretèche, ou à proximité si l'activité choisie par l'enfant n'est pas proposée par une association de la commune.

Comment obtenir cette aide ?

Complétez la fiche de renseignements téléchargeable sur le site de la mairie, et faites la tamponner par l'association concernée.

Transmettez ensuite la demande, au CCAS en y joignant :

- le livret de famille,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- l'attestation CAF de l'année en cours faisant apparaître le QF, sinon l'avis d'imposition sur les revenus N-1 (4 pages),
- un justificatif prouvant que le ou les enfant(s) est / sont bien à votre charge.

+Infos : CCAS, Tél. 01 30 80 07 11

A l'espace jeunes

Au programme des vacances de la Toussaint

L'Espace Jeunes sera ouvert du lundi 23 octobre au samedi 4 novembre inclus de 14h à 18h et certains soirs jusqu'à 22h ! Parmi les activités proposées aux jeunes de 11 à 17 ans : shooting photo sur le thème du sport avec *Eternity photography* le 23, sortie à l'espace Rambouillet le 25 (participation 20 €), visite de l'aérodrome de Chavenay le 26, création d'une fresque sur la biodiversité le 28, du basket à Versailles le 30, du baseball avec le club « *Les Saints* » le 4 et toujours des jeux de société, tournoi Fifa 2024, ping-pong, atelier cuisine et des soirées à thèmes.

Brocante au profit de Mécénat Chirurgie Cardiaque



Record battu ! La vente des jeux, jouets et autres objets que de généreux donateurs ont cédés à l'Espace Jeunes a rapporté cette année la somme de 1 733 € à la brocante du 17 septembre ! Pour mémoire, l'an dernier, c'est 1 253 € qui avaient été intégralement reversés à *Mécénat Chirurgie Cardiaque*. Rappelons que cette association a pour vocation de prendre en charge et de soigner des enfants du monde entier atteints d'une malformation cardiaque. Merci à tous, jeunes, bénévoles et donateurs !

+Infos : Service Jeunesse Marc Eloffe, Tél. : 06 24 02 83 96 / m.eloffe@mairiesnlb.fr

PASS SPORT
revient pour la
saison 2023-2024

**Bénéficiez d'une déduction
de 50 euros dans
un club sportif éligible !**

Afin de réduire les inégalités d'accès aux pratiques sportives, de favoriser les inscriptions dans les structures sportives et de redynamiser les associations locales, le Département propose une aide de 50 € par enfant /jeune adulte à déduire de son inscription au club sportif de son choix.

Le *Pass'Sport* est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés, et les étudiants boursiers.

Nouveauté 2023 : il peut également être utilisé dans une structure proposant ou organisant une activité sportive, de loisir ou non, ayant un but lucratif.

Toutes les informations sur www.sports.gouv.fr/pass-sport

Du côté de la bibliothèque

Vous êtes formidables !

Grâce à l'engagement de chacun d'entre vous, la bibliothèque a connu une très belle saison 2022-2023 !

Voici quelques statistiques qui témoignent de cette réussite :

- Nous avons enregistré l'inscription de 244 familles.
- Pas moins de 14 809 livres ont été empruntés.
- Nous avons pu acquérir 596 nouveaux ouvrages, dont 372 destinés à la jeunesse et 224 pour les adultes.

Ces chiffres sont le reflet de votre soutien indéfectible, et nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre contribution à la vie de notre bibliothèque.



Amélie Gérandal, responsable de la bibliothèque, prend de nouvelles inscriptions avec le sourire !

Vous êtes véritablement les acteurs de notre communauté littéraire !

Prochains rendez-vous des Doudous :

Mercredis 8 novembre, 13 décembre et samedi 16 décembre

Amélie Gérandal, responsable de la bibliothèque, donne rendez-vous à 10h aux enfants de 0 à 5 ans accompagnés de leurs parents, pour écouter de belles histoires et des comptines. Animation gratuite de 30 minutes. Places limitées. Réservations obligatoires par mail ou téléphone.

+infos : Bibliothèque municipale, place des Écoliers, rue Michel Pérot.

bibsnlb.cassioweb.com / Tél. 01 30 51 31 90 / courriel : bibliotheque@mairiesnlb.fr

Horaires de la bibliothèque : mardi 15h-18h30, mercredi 9h30-12h30 / 14h-18h30, vendredi 10h30-12h30 / 15h-18h30 et samedi 10h-12h30.

Fermeture exceptionnelle du 21 au 31 octobre inclus.

Des ateliers pour bien vivre sa retraite !

Des moments d'échanges et de convivialité

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose aux séniors de la commune, en partenariat avec le PRIF (**Prévention Retraite Ile-de-France**), de participer à des ateliers ludiques sur différents thèmes : mémoire, bien être, numérique, équilibre, habitat, alimentation...

Il s'agit de séances gratuites en présentiel pouvant accueillir une quinzaine de personnes. Il y aura entre 5 et 12 séances par thème d'une durée de 1 à 3 heures. Une dizaine de personnes se sont déjà inscrites.

Il reste encore quelques places, alors vite, rejoignez-les et inscrivez-vous auprès du CCAS de la mairie : ccas@mairiesnlb.fr Tél. : 01 30 80 07 11.



Etat civil

Naissance

Sophia XU

le 14 juillet au Chesnay-Rocquencourt

Mariages

Michel GAILLARD et Catherine GAPE

le 1er juillet 2023 à Saint-Nom-la-Bretèche

Jean-Paul NODIER et Danielle SABBAGUE

le 21 juillet 2023 à Saint-Nom-la-Bretèche

Benoit MEYER et Armelle LE BIHAN

le 22 juillet 2023 à Saint-Nom-la-Bretèche

Olivier RENAULT et Henda BEN AMARA

le 18 août 2023 à Saint-Nom-la-Bretèche

Arnaud ROLLAND et Isabelle BLONDEAU

le 18 août 2023 à Saint-Nom-la-Bretèche

Pierrick MASSON et Mathilde RICHOU

le 26 août 2023 à Saint-Nom-la-Bretèche

Médailles du travail

Cette rubrique met à l'honneur les Nonnais-Bretêchois qui ont obtenu l'une des quatre médailles du travail délivrées par le Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité (Argent : 20 ans de services, Vermeil : 30 ans, Or : 35 ans et Grand Or : 40 ans).

Promotion de janvier 2023 :

- Joao Filipe PEREIRA, directeur de dévél. chez *Chantiers Modernes constrcution* (Argent)

Promotion de juillet 2023 :

- Arnaud HENNEQUIN, ingénieur chez *Dassault Aviation Paris 8^e* (argent).

- Marie-Laure ROUSSEL, responsable juridique chez *Spirit* à Levallois-Perret (Argent).

- Michel COURCELLE, DRH chez *PSA Automobiles* à Poissy (Or).

- Christelle PEYROT-MATASSA, resp. RH chez *Engie Home Services* à Courbevoie (Argent).

Le dépôt des dossiers « dématérialisés » s'effectue sur le site www.demarches.simplifiees.fr/commencer/mhtravail directement par l'employeur.

Nota : la diffusion de ces informations personnelles a été autorisée par les familles et personnes concernées.

Les activités péri & extra scolaires



Cette année encore, les activités périscolaires sont très plébiscitées : 90 % des élèves scolarisés à Saint-Nom-la-Bretèche déjeunent au restaurant scolaire et 50 % fréquentent les accueils du soir.

L'étude dirigée ne pouvant plus être assurée faute d'encadrants, a été remplacée par l'option devoirs. 77 enfants en moyenne bénéficient de ce service chaque soir. Ils sont pris en charge dans chaque classe par groupes de 15.

Le centre de loisirs du mercredi accueille quant à lui, une cinquantaine d'enfants en maternelle et un peu moins de 70 en élémentaire.

Plusieurs classes ont pris contact avec la bibliothèque et la ludothèque pour des créneaux d'activités périodiques.

Du côté des écoles

Un bon début d'année scolaire

Le 4 septembre dernier, 442 élèves ont repris le chemin de l'école après quasiment deux mois de vacances, 133 en maternelle et 309 en élémentaire. Le mouvement annuel des affectations des enseignants a eu lieu durant l'été. Ainsi, Cyrielle Meunier, Tiphaine Stegura, Claire Lecoursonnais et Marie Delaselle ont quitté l'école élémentaire qui accueille désormais Sophie Lebrun, Julie Pattaro, Laetitia Maroselli, Elodie Coutard et Julia Mel. La direction est assurée par Brigitte Gauduchon.

A la maternelle, Sandrine Bono prend la direction de l'école composée cette année de 5 classes. Enseignante d'une classe de grande section, elle est déchargée le mardi par Sophie Lebrun, pour remplir ses fonctions de directrice.

Emna Macnamara est en binôme avec Isabelle Dupas.

En raison de la fermeture d'une classe, Daniela Vicente, ATSEM, a rejoint une autre commune.



Sandrine Bono, nouvelle directrice de l'école maternelle a enseigné 17 ans à Poissy dont plus de 10 à la direction. Elle souhaite contribuer avec bienveillance à l'épanouissement des élèves, de leurs familles et de son équipe.



◀ *Monsieur le Maire, le jour de la rentrée, converse avec Sandrine Bono et Mélanie Blanzin-Pons, représentante des parents d'élèves.*

Vacances scolaires 2023-2024

Zone A

Zone B

Zone C

TOUSSAINT Dim. 22 octobre au dim. 5 novembre 2023

NOËL Dim. 24 décembre 2023 au dim. 7 janvier 2024

HIVER Dim. 18 février au dim. 3 mars | Dim. 25 février au dim. 10 mars | Dim. 11 février au dim. 25 fév.

PRINTEMPS Dim. 14 avril au dim. 28 avr. | Dim. 21 avril au dim. 5 mai | Dim. 7 avril au dim. 21 avr.

ASCENSION Vendredi 10 mai au dimanche 12 mai 2024

ÉTÉ à partir du dimanche 7 juillet 2024





Carla Sánchez

Une artiste multidisciplinaire

D'origine mexicaine, Carla Sánchez a suivi des études en art plastique et marketing. Elle est aussi diplômée en graphisme. Au Mexique, elle lance sa première marque de bijoux. Arrivée en France en 2001, Carla continue de fréquenter les ateliers de bijouterie et de peinture, et renforce ainsi ses deux pratiques, aux côtés de différents artistes.

Son atelier de Saint-Nom-la-Bretèche ouvre tous les mercredis de 14h à 19h à destination des enfants de 6 ans à l'adolescence. Elle y propose un programme d'**art-lab** basé sur la créativité, permettant à l'enfant d'expérimenter différentes techniques : dessin, peinture, collage, papier mâché, art broderie, bijoux, etc. Possibilité de s'inscrire tout au long de l'année : créneau horaire et nombre d'heures (1h30, 2h ou 3h) au choix. Des stages pendant les vacances scolaires sont également proposés.

Parallèlement, Carla Sánchez poursuit sa carrière d'artiste peintre et exerce une activité de designer en créant des collections pour le monde du textile et de la papeterie.

Membre depuis peu de l'association **Reg'Art 78**, elle présentera sa première exposition du 6 au 9 octobre 2023 à la Maison des Associations (voir agenda page 3). +Infos : www.carlasanchezstudio.com

Contact : artlab@carlasanchezstudio.com Tél. 06 07 12 33 59

Territoires



Composteurs

Nouvelle campagne de vente organisée par la CCGM

Dans le cadre de la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC), tous les ménages français devront disposer d'une solution, à compter du 1^{er} janvier 2024, leur permettant de trier leurs déchets biodégradables.

Pour répondre à cet objectif, et accompagner les habitants dans la réduction de leurs déchets, la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) organise une vente de composteurs individuels à coût préférentiel au prix de 45 €.

Un petit coup de pouce auprès des habitants du territoire pour promouvoir le compostage domestique.

Pour réduire son empreinte carbone et permettre une valorisation naturelle des déchets, le compostage s'impose comme la solution idéale.

On estime que le compostage permet de réduire de 30 % le poids des poubelles.

En compostant, les habitants disposent aussi d'un fertilisant de qualité pour les plantes et les espaces verts.

Réservez dès aujourd'hui et jusqu'au **30 novembre 2023** votre composteur en vous inscrivant auprès de votre mairie.

Modalités :

Un modèle de composteur unique en bois d'une contenance de 400 litres est proposé. Les délais de livraison sont d'environ 6 mois après la clôture de la campagne de vente.

Le règlement s'effectuera exclusivement auprès de la CCGM par chèque ou virement bancaire au moment de la livraison.



Objets encombrants

Les prochaines collectes des objets encombrants sont prévues, selon votre secteur :

- Jeudi 12 octobre (secteur vert)
- Jeudi 19 octobre (secteur bleu)
- Jeudi 16 novembre (secteur rouge)

Sont concernés tous les objets volumineux sauf pneus, tuiles, gravats, placo, pots de peinture (même vides), réfrigérateurs, matériel informatique, téléviseurs, batteries, bouteilles de gaz...

Les objets encombrants sont à déposer sur le trottoir, en soirée, la veille de la collecte.

Gravats

Une benne sera mise à disposition, chemin des Cochons, **samedi 25 novembre 2023**, de 9h à 13h pour le dépôt de gravats, à l'exception du plâtre et des matériaux amiantés.

Pour y accéder, vous devez au préalable vous inscrire en mairie.

Rappel : les Nonnais-Bretechois ont accès à une déchetterie. Modalités sur le site web de la mairie : www.saint-nom-la-breteche.fr

Ecobus

Pour collecter vos déchets ménagers spéciaux (DMS) et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), l'Ecobus stationnera sur le parking de la place de l'Europe, **samedi 28 octobre 2023** de 9h à 12h.

Exemples de DMS : peintures, colles, vernis, solvants, produits phytosanitaires, pesticides, produits d'entretien dangereux, cartouches d'encre, radios, piles, batteries, ampoules, tubes néon, huiles et filtres à huile...

+Infos : 01 30 07 67 73 (Sepur).

Espaces verts

Arrosage des massifs à l'eau de pluie

Certains habitants ont pu s'étonner de voir les agents municipaux arroser les massifs de fleurs durant tout l'été, malgré les restrictions préfectorales d'usage de l'eau liées à la sécheresse. Leur secret ? Ils bénéficient d'une réserve d'eau de pluie d'environ 60 m³ située sous le pôle sportif Teddy Riner. Chaque matin, dès 6 heures, les agents ont rempli une cuve mobile et parcouru la commune pour arroser les plantes, en donnant priorité aux jardinières.



Entrée de ville Est

Aménagement du rond-point et ses abords

Courant août, en concertation avec les services du département, les travaux d'aménagement du rond-point Est et de ses abords, à l'intersection de la D307 et de la D98 en direction de Noisy-le-Roi, ont commencé : profilage des espaces, installation de bâches perméables et biodégradables afin de préserver l'humidité du sol, empierrement de la zone centrale...

Les quelques arbres qui se trouvaient sur le rond-point ont été replantés à proximité du bassin de rétention d'eau adjacent.

Début novembre, les premiers végétaux seront implantés (arbres tiges, plantes tapissantes...) pour créer une entrée de ville plus attrayante et agréable.





3 SEPTEMBRE : Le 20 août 1944, trois ouvriers agricoles étaient exécutés par les nazis à proximité de la ferme de la Tuilerie-Bignon. Chaque année, les instances officielles leur rendent hommage.



9 SEPTEMBRE : La *Journée des associations* s'est déroulée sous les meilleurs auspices à l'espace JKM, l'occasion de nouer des contacts privilégiés avec les associations locales.



15 SEPTEMBRE : La 35^e *Coupe de Golf de la Mairie* trophée Patrice Galitzine, ouverte aux Nonnais-Bretéchois, s'est déroulée au golf de Saint-Nom-la-Bretèche sous un soleil radieux. (Résultats page 6)



16 SEPTEMBRE : Un nettoyage citoyen a été organisé par un habitant de la commune dans le cadre de l'opération internationale du *World Cleanup Day* , une initiative soutenue par la mairie.



17 SEPTEMBRE : La brocante de Saint-Nom-la-Bretèche a réuni 150 exposants, particuliers et professionnels, de l'avenue des Platanes à la route de Saint-Germain, avec des animations musicales !



30 SEPTEMBRE : Organisée par l'association *Saint-Nom La Nature* , la fête de l'environnement s'est déroulée sur la place du village avec de nombreuses plantes, des produits locaux et même des animaux !

DE NOMBREUX PROJETS SONT EN COURS, CONTRIBUEZ À CEUX À VENIR !

De nombreux projets sont en phase de concrétisation après les étapes imposées de consultation, sélection et bien sûr recherche de subventions. Les aides d'Etat nous étant rarement allouées, nous avons trouvé des financements auprès : du Département, de la Caisse d'allocations familiales pour l'extension de la crèche et les travaux de la ludothèque, de l'ARS et de la Région pour la création des 3 nouveaux cabinets de la rue Michel Pérot. Ces projets nous permettent d'offrir des services de qualité pour tous les âges au sein même du village. En matière de sécurité, nous installerons des caméras infra-rouge aux entrées de la commune en fin d'année. Plus efficaces elles permettront aussi de poursuivre et généraliser notre démarche d'extinction lumineuse nocturne. Sur le plan du développement durable et du respect de l'environnement, plusieurs démarches sont en cours : des modifications du Plan local d'urbanisme. L'une d'entre elles concerne l'implantation facilitée de panneaux photovoltaïques qui pourront être positionnés en sur-épaisseur de toiture (jusqu'ici ils devaient être intégrés à la toiture). Une autre accroît la part des surfaces perméables des terrains. Enfin un ensemble d'arbres fait l'objet d'un classement en « arbres remarquables ». L'ensemble des modifications fait l'objet d'une consultation publique du 12 octobre au 13 novembre en mairie. Venez y déposer vos remarques ! Le lancement de nouvelles plantations arborées dans le cadre de l'opération « une naissance, un arbre » ; l'implantation d'un rucher doté d'une ruche cheminée à vocation pédagogique. Un apiculteur viendra y faire découvrir la vie des abeilles aux enfants. Concernant les animations à venir pour 2023-2024, nous recherchons toujours des bénévoles pour co-animer les répar'cafés : si vous êtes bricoleur/euse venez contribuer au lancement de cette démarche. Ecrivez à c.caillat@mairiesnlb.fr. Si vous êtes expert(e) dans votre domaine et souhaitez partager vos connaissances, un ciné-débat sur votre thème de prédilection peut être organisé. Le programme est encore en cours de mise en place : contactez-nous sur k.dubois@mairiesnlb.fr. Côté sport, un comité animation/sports se tient le 11 octobre. Avis à tous les membres : venez donner vos idées pour faire vibrer le village aux couleurs des Jeux Olympiques en 2024 ! Contact : chris.bardeille@gmail.com

Tous ensemble, contribuons à la qualité de vie de notre village ! L'équipe majoritaire « *Un village en mouvement* ».

Une rentrée rythmée par les associations !

Pour beaucoup, septembre est synonyme de rentrée : rentrée scolaire pour les enfants, retour au bureau pour les actifs, et aussi reprise du sport, des loisirs et des engagements associatifs pour les adhérents et les bénévoles des nombreuses associations de Saint-Nom la Bretèche et de la communauté de communes Gally Mauldre. Comme chaque année, le forum du 9 septembre a permis à nos associations de faire le plein des adhésions. Grâce à cela, elles rythment et animent la vie de notre commune tout au long de l'année. Ce forum fut aussi l'occasion pour nombre d'entre elles, de faire appel aux bénévoles pour soutenir et renforcer leurs équipes. Gestion quotidienne, vie et renouvellement des bureaux, des comités directeurs ou d'organisation... Le bon fonctionnement d'une association libre et autonome requiert l'implication et l'engagement de nombreuses personnes. Sans cette énergie, nos associations ne pourraient plus participer au dynamisme de notre commune et nous saluons ici les bénévoles qui se dépensent sans compter au service de nos concitoyens. La rentrée rimait également avec la tenue de la traditionnelle et reconnue brocante. Dimanche 17 septembre, des milliers de curieux ont traversé le boulevard des Plants et la route de Saint-Germain, malgré quelques averses en matinée. Un véritable succès une fois de plus, avec une mention spéciale pour l'espace jeunes qui a récolté grâce à vos dons plus de 1700 € au profit de Mécénat Chirurgie Cardiaque. La rentrée, c'est aussi avoir une pensée pour ceux qui n'en ont pas : suicide d'un adolescent harcelé, enfants sans école dans les pays en guerre ou en proie à l'instabilité, fillettes et jeunes filles interdites d'instruction pour cause de chromosome XX, parents luttant pour la survie de leur famille,... sans oublier le professeur Samuel Paty, qui aurait fêté cette semaine ses 50 ans. Oui, il fait bon vivre à Saint-Nom la Bretèche et c'est en grande partie grâce à l'engagement et l'implication de nombreux habitants dans la vie de la commune. Chacun peut y contribuer et pérenniser ainsi cette douceur de vivre que nous apprécions tant. Ensemble, nous sommes plus forts. Le rythme de la rentrée est soutenu et de nombreux dossiers sont en suspens. Nous attendons donc avec impatience celle du Conseil municipal. En attendant, nous vous souhaitons une excellente reprise.

Les élus « Ensemble pour Saint-Nom » Jean-Philippe ANTOINE, Jérôme FENAILLON, Sophie LAFEUILLADE, Nathalie ZENOU.

SAINT-NOM, TOUJOURS SUR LA TOUCHE !

Nous espérons que vous avez tous passé un bel été et que la rentrée s'est déroulée comme vous le souhaitiez. La rentrée est généralement une période propice pour se retrouver, se rassembler pour entamer avec entrain une nouvelle année scolaire.

A Saint-Nom comme dans toutes les autres communes, les événements se sont enchaînés avec la Journée des Associations, le samedi 9 Septembre, la Coupe de Golf de la Mairie, le 15 Septembre, la Brocante, le 17 Septembre.

Et le moins que l'on puisse dire c'est qu'il n'y avait pas foule pour tous ces événements... pourtant la Journée des Associations bénéficiait d'un temps chaud et bien ensoleillé. Guère plus de monde à la Brocante... et cerise sur le gâteau, le Rallye Saint-Nom Classic a été annulé, faute de participants. Dommage d'abord pour Mécénat Chirurgie Cardiaque qui aurait bénéficié des fonds récoltés pour les baptêmes mais aussi pour tous les Nonnais-Bretéchois qui auraient apprécié faire des balades dans des voitures anciennes, sous une température clémente.

Tout cela démontre encore une fois, l'apathie du Maire, Gilles Studnia, qui ne donne pas à ses équipes l'élan nécessaire à l'organisation d'événements rassembleurs et stimulants. L'organisation du Saint-Nom Classic demande un travail de fond dès le début de l'année pour contacter bien en amont les clubs automobiles de voitures anciennes et les mobiliser. Si les efforts ne sont pas suffisants, aucune chance de pouvoir monter un événement digne de ce nom. Autre élément notable, depuis la cérémonie d'ouverture de la Coupe du monde de Rugby et la brillante victoire 27 à 13 de l'équipe de France contre les All-Blacks, le pays vibre au son du ballon ovale. Beaucoup de communes en ont profité pour célébrer ce sport porteur de fortes valeurs avec des animations, des expositions... A Saint-Nom, rien de rien... Pas même une diffusion des matchs de l'Equipe de France... Saint-Nom restera encore une fois sur la touche.

Nous vous souhaitons à tous un très beau début d'automne :) @ très vite

Eric Frommweiler et Stéphanie Noguès, Conseillers Municipaux et toute l'Equipe « J'aime Saint-Nom »



ÉVASIONS GOURMANDES

- Boulangerie -
- Pâtisserie -
- Chocolaterie -

Produits fait-maison

Découvrez notre gamme et pain bio. Traiteur pour réception.

01 34 62 07 81

1, place de l'Europe • 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Du mercredi au dimanche : 7h-19h45 • Le dimanche fermeture à 19h



Depuis 1984

AUGU Fermetures

L'esprit d'Ouvertures

Vérandas ■ Pergolas bioclimatiques ■ Fenêtres Volets ■ Portes ■ Automatismes ■ Stores, Clôtures

01 34 51 72 84




SAS ISSNER
paysagiste

06 33 66 23 43

Création et entretien d'espaces verts
Elagage / Abattage
Maçonnerie paysagère (pavage, clôture...)

40, rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

sas.issner@gmail.com



CULTIVONS LA PROXIMITÉ !

RETROUVEZ LES PRODUITS DE NOS FERMES ET DE CELLES DE NOS COLLÈGUES

LES FERMES DE GALLY



LE MARCHÉ • L'ÉPICERIE • LE CAFÉ

Le choix du bon, du sain, du juste

Le marché et l'épicerie des Fermes de Gally rassemblent le meilleur de la production agricole française. L'épicier, la crémière, le caviste, le charcutier et le primeur travaillent en direct avec les producteurs.

 20 rue des petits prés - Feucherolles • lesfermesdegally.com

**2 maisons
en VEFA***

Livraison fin 2024

axiom
DÉVELOPPEMENT



◀ **LOT B** ● Maison de 144 m²
● Terrain de 551 m²

▼ **LOT C** ● Maison de 184 m²
● + garage de 25 m²
● Terrain de 804 m²

Maisons situées en centre bourg, au cœur d'un petit domaine privé intimiste de Saint-Nom-la-Bretèche.



Jonathan PURDEW

07 84 07 72 85

www.axiom-developpement.com

**CONTACTEZ-
NOUS !**

* Vente en l'état futur d'achèvement

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 27 00 50

2, rue de Marly-le-Roi
78150 Le Chesnay



Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com